

ENQUÊTE DE SANTÉ 2023

Texte d'information destiné aux résidents de la commune

Quel est l'état de santé de la population en Belgique ? C'est la question à laquelle Sciensano, l'Institut belge de santé, répond de manière régulière depuis 1997, grâce à de vastes enquêtes de santé menées à travers tout le pays. Celles-ci concernent toute personne habitant en Belgique, quels que soient sa nationalité, son âge et son état de santé. Cette 7^e enquête de la série aura lieu tout au long de cette année. Plus de 6 000 ménages répartis dans 158 communes, dont la nôtre, sont sélectionnés au hasard pour y participer. **Ne soyez donc pas étonné si votre ménage est sollicité pour prendre part à l'enquête de santé 2023 !**

Une enquête nationale de santé, pourquoi ?

Les enquêtes de Sciensano permettent de faire le point sur l'état sanitaire de la population, sur l'émergence de nouveaux problèmes de santé, sur l'accès aux services et aux soins de santé, mais aussi sur les facteurs de risque ou les facteurs qui favorisent le bien-être physique, mental et social des citoyens. Ces enquêtes sont répétées tous les 5 ans afin de surveiller l'évolution de ces aspects importants au fil du temps. L'enquête de 2023 est particulièrement importante car elle fait suite à la crise du COVID-19. Les informations recueillies appuieront les décisions politiques en matière de santé publique pour les années à venir.

J'ai reçu une lettre d'invitation dans ma boîte aux lettres, quelle est la prochaine étape ?

Dans le mois, un enquêteur de Statbel, l'Office belge de statistique, vous contactera pour vous proposer de participer. Réservez-lui bon accueil ! Vous n'êtes pas obligé(e) de participer, mais vous êtes encouragé(e) à le faire. Si vous acceptez de participer, vous fixez ensemble une date à laquelle il ou elle viendra interroger votre ménage (un maximum de 4 personnes seront interrogées au sein d'un même ménage).

Ma participation est-elle confidentielle ?

Absolument. Les enquêteurs sont tenus, par contrat et par la loi, de respecter le secret professionnel. De plus, Sciensano et Statbel traitent vos informations en toute confidentialité et conformément au règlement général sur la protection des données. Cette étude a également été approuvée par le comité d'éthique de l'hôpital universitaire de Gand et de l'université de Gand.

J'ai été invité(e) et je souhaite obtenir des informations supplémentaires, est-ce possible ?

Bien sûr. Visitez la page web destinée aux participants www.enquetesante.be/participant qui comprend des réponses aux questions les plus fréquentes ainsi qu'une vidéo d'information expliquant la méthodologie de l'enquête. Vous pouvez également consulter ce site en scannant le code QR ci-dessous avec votre téléphone ou votre tablette.

